



## Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

Département des Sciences Humaines et Sociales

### Enseignant(e)-chercheur(e) « Ethique et Démocratie en santé »

L'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de la conférence des présidents d'université (CPU) et de la conférence des grandes écoles (CGE). Grand établissement d'enseignement supérieur, l'EHESP est impliquée dans le projet de construction de l'Université de Rennes (UNIR).

L'EHESP est un établissement sous la tutelle conjointe des ministères des solidarités et de la santé, ainsi que de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Les 4 missions de l'EHESP sont les suivantes :

1. Assurer la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, de gestion, d'inspection ou de contrôle dans les domaines sanitaires, sociaux ou médicosociaux ;
2. Assurer en réseau un enseignement supérieur en matière de santé publique ;
3. Contribuer aux activités de recherche en santé publique ;
4. Développer les relations internationales.

L'EHESP accueille 1 300 élèves, étudiants et doctorants (dont 650 diplômés chaque année) et compte 450 personnels dont 90 enseignants et enseignants-chercheurs.

Le département des Sciences Humaines et Sociales (SHS) est un département d'enseignement et de recherche tourné vers l'analyse des politiques sociales et de santé. Il développe son activité à partir de différentes approches disciplinaires et pluridisciplinaires. Il s'intéresse plus particulièrement à la construction des politiques publiques, aux processus de régulation et d'évaluation de ces politiques, aux dynamiques professionnelles et aux comportements des acteurs.

### Contexte

Le secteur de la santé est traversé par de multiples dynamiques qui influencent son organisation et ses modalités de gouvernance et de régulation : vieillissement de la population et allongement de l'espérance de vie, dont celle des personnes en situation de handicap ; transition épidémiologique qui consacre l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques ; réorganisation du système sanitaire qui offre une place grandissante à l'ambulatoire ou encore développement de plus en plus significatif de la e-santé. Parce que ces transformations bousculent profondément le paysage de notre organisation sanitaire et médico-sociale, elles appellent aussi à renouveler nos cadres de pensées et les outils traditionnels de l'action publique pour répondre à ces nouveaux enjeux.

La crise sanitaire a révélé combien les questions d'éthique et de démocratie en santé étaient étroitement liées et constituaient des enjeux fondamentaux de santé publique, pour tous les citoyens

et notamment au bénéfice des plus vulnérables (avis du CCNE du 7 juillet 2021 sur « Ethique et santé publique »).

La place de l'éthique dans le champ de la santé est désormais incontournable non seulement dans le processus de décision politique comme en pratique dans l'accompagnement des plus vulnérables, ou encore dans l'exercice des fonctions de management des dirigeants d'établissement de santé (directeurs, médecins, ...) qui, face aux contraintes de l'environnement (financier, RH, ...), doivent sans cesse réinterroger le sens des décisions à prendre. Cette crise interroge les autorités sanitaires, les responsables d'établissements sanitaires médico-sociaux et sociaux et leurs équipes, sur la question du sens et du plus juste équilibre entre protection des personnes vulnérables, préservation de leur santé et maintien de leurs droits et libertés fondamentales. Elle révèle également toute l'importance de la décision partagée en santé et donc la nécessaire participation des citoyens et usagers aux décisions qui les concernent. La question de la démocratie en santé, construite à partir des multiples expériences au sein et hors des établissements et services, fait en effet partie intégrante des grands enjeux de la santé publique.

La consécration d'une logique de parcours par la loi de modernisation de notre système de santé enjoint à une profonde métamorphose qui insuffle à la fois un nouveau rôle au patient/usager (patients-experts/ patients-pairs, etc.) d'acteur de santé reconnu mais également de nouvelles manières pour les professionnels de les accompagner.

Ce contexte d'évolution invite à réfléchir sur la place de l'éthique et de la démocratie en santé, pour agir au mieux, dans le respect des droits et des valeurs des usagers et de leurs représentants. Ces enjeux déterminants de santé publique font partie du cœur de métier des apprenants formés à l'EHESP qui seront en charge de la mise en œuvre des politiques et de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes malades et/ou vulnérables (projets d'établissements, projets personnalisés, contrats de séjour etc.), en particulier au sein des filières Etats et établissements (DH, D3S, IASS, MISP, etc.), des masters (PPASP, PSP, ENJEU, SHPS, AMOS, MPH) et des professionnels en poste au sein des collectivités et établissements.

Il s'agira de :

- Renforcer la place de l'éthique afin qu'elle irrigue l'ensemble des formations initiales et continues et promouvoir une culture et un réflexe de la démarche de réflexion éthique pour les futurs acteurs de santé publique, tout particulièrement ceux qui sont chargés des publics malades et/ou vulnérables ;
- Développer une réflexion critique et une culture de la démocratie en santé, du recueil de l'expression de la volonté des usagers (consentement et décision pour autrui notamment dans les régimes de protection juridique, droits des mineurs) à leur participation aux instances au sein des établissements et sur le territoire, afin de les mobiliser pour améliorer l'offre de soins ;
- Créer un pôle plus fort et visible de formation/recherche/expertise sur les enjeux conjoints d'éthique et de démocratie en santé (comment mieux associer les patients et les résidents mais aussi plus généralement les citoyens en santé ?), qui sont leviers de confiance des citoyens en santé vis-à-vis des décisions politiques, et des repères pour le management des directeurs et des professionnels de terrain.

## Profil du poste

L'enseignant-chercheur travaille en lien étroit avec les responsables de filières, les responsables de masters et la direction du développement et de la formation continue. Il exerce ses missions principalement à Rennes, au sein du département des sciences humaines et sociales de l'EHESP, sous l'autorité de sa directrice et en lien avec les directions des études et de la recherche.

### 1. Enseignement

En lien avec la direction des études de l'EHESP et en coordination avec les autres enseignants-chercheurs de l'Ecole, l'enseignant.e-chercheur.e participera activement aux enseignements assurés par le département SHS dans différents programmes de formation statutaire, diplômantes (masters, mastères, diplômes d'établissement) et de formation continue.

Il interviendra plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- Consolidation et généralisation de la dimension éthique dans les formations : enjeux et méthodes (développements d'outils) pour une démarche de réflexion éthique face aux dilemmes posés dans l'accompagnement et le soin des personnes malades et/ou vulnérables (personnes âgées, handicapées, personnes précaires)
- Structuration de la réflexion éthique en santé avec les responsables d'établissement (DH, D3S, DS etc.) ainsi que les futurs cadres des institutions, les usagers et leurs représentants dans le sanitaire et le médico-social, les cliniciens et les chercheurs intervenant dans les champs considérés à partir de l'analyse de situations concrètes
- Consolidation des formations sur la « démocratie en santé » (définition et mise en perspective de la participation dans toutes ses dimensions (consentement et décision pour autrui, usager partenaire ...), identification des instances locales, nationales et internationales de représentation des usagers ; compréhension des outils et stratégies de plaidoyer à destination des acteurs de santé, etc.)
- Veille sur l'éthique et les actions de démocratie en santé au niveau national et international

De manière plus précise, les principales activités attendues se présentent comme suit :

- Conception et coordination d'unités d'enseignement (UE) en présentiel et en e-learning pour les filières statutaires, les masters et en formation continue à l'EHESP et en intra à la demande des établissements et des ARS notamment.
- Participation aux enseignements dans les modules coordonnés à titre personnel ou par d'autres enseignants chercheurs)
- Encadrement et suivi des travaux d'élèves et d'étudiants (notamment mémoires, travaux de groupes)

L'enseignant.e-chercheur.e assurera une charge d'enseignement de 192 ETD par an.

### 2. Recherche

La personne recrutée développera et/ou contribuera à des activités de recherche dans le champ des politiques sociales et médicosociales. Cette recherche s'intégrera à l'UMR ARENES-CNRS UMR 6051.

Les activités de recherche correspondantes incluront le développement de projets de recherche au niveau national et international (publications, activités dans les réseaux internationaux, réponse à des

appels d'offre internationaux) ainsi que la co-construction de projets de recherche avec les représentants de patients, les cliniciens et les chercheurs

### **3. Expertise**

L'EHESP étant régulièrement sollicitée pour réaliser des missions d'expertise, l'enseignant.e-chercheur.e recruté.e pourra intervenir, dans son champ de compétences et sur la base de ses connaissances de l'environnement professionnel, auprès de différentes structures et agences ou pour réaliser des missions d'expertise en France ou dans le cadre de coopérations internationales.

### **4. Activités institutionnelles**

En tant que membre du corps enseignant de l'EHESP, l'enseignant.e-chercheur.e participera aux activités institutionnelles en contribuant aux jurys, encadrements de mémoires professionnels, aux groupes de travail thématiques internes, aux représentations extérieures, à la consolidation des partenariats et à la coopération internationale.

### **Qualifications et compétences requises**

Titulaire d'un doctorat en philosophie (section 17), droit (section 02), psychologie (section 16) ou anthropologie (section 20), le/la candidat.e devra disposer d'une bonne connaissance du secteur de la santé et d'une expertise dans le champ de la vulnérabilité, et des déclinaisons pratiques de la réflexion éthique et de démocratie en santé sur le terrain.

Il témoignera d'une expérience de la recherche dans ce domaine. Une expérience internationale serait appréciée.

Le/la candidat.e devra avoir une expérience pédagogique, manifester un intérêt certain pour l'enseignement et la recherche, disposer de bonnes aptitudes relationnelles et au travail en équipe pluridisciplinaire.

La maîtrise de l'anglais pour l'enseignement et la recherche est nécessaire.

### **Informations complémentaires**

Poste vacant à temps plein, à pourvoir au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Recrutement direct ou par détachement sur la base d'un contrat de droit public à durée déterminée renouvelable.

**Lieu d'exercice** : EHESP – Paris ou Rennes

**Equipe pédagogique** : 30 enseignants-chercheurs, 25 ingénieurs d'études et ingénieurs de recherche, 20 assistants pédagogiques et administratifs.

**Département d'enseignement** : Département des sciences humaines et sociales (SHS).

**Nom de la directrice de département** : Françoise Jabot

**Coordonnées de la directrice de département :** 02.99.02.28.42 - [francoise.jabot@ehesp.fr](mailto:francoise.jabot@ehesp.fr)

Lettre de motivation et CV détaillé à adresser par e-mail : [ehesp-783042@cvmail.com](mailto:ehesp-783042@cvmail.com)

***Renseignements administratifs :***

Madame Marine HAMELIN  
Direction des ressources humaines  
Tél. : 02.99.02.25 44 - [Marine.hamelin@ehesp.fr](mailto:Marine.hamelin@ehesp.fr)